



## Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 23 décembre 2009)

**Hamadoun Touré (Porte-parole ONUCI)** : Mesdames et messieurs, bonjour. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire qui va clôturer nos rencontres pour l'année 2009.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi, a pris quelques jours de repos dans son pays. C'est la première fois, en deux ans de présence, qu'il passera les fêtes de fin d'année en famille en raison de l'état encourageant du processus de paix ivoirien et notamment du processus électoral. Les progrès accomplis montrent que la dynamique en cours est solide malgré l'ampleur des défis à relever.

A ce sujet, le traitement du contentieux de la liste électorale suit son cours et les informations recueillies par nos collègues sur le terrain indiquent que plus de 350.000 requêtes auraient été déposées au niveau des différentes commissions électorales locales. Celles-ci représentent à peu près 34% de la liste grise. Un effort important a été fait par les commissions locales pour apurer la demande des requérants. Il faudrait se féliciter de cette situation.

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a assisté et appuyé les commissions locales et les requérants en mettant à leur disposition, les imprimés nécessaires. C'est notre « opération photocopie ». L'ONUCI constate que dans quelques régions situées en zone Centre Nord et Ouest (CNO) comme en zone Sud, le niveau des affaires contentieuses reçues restent encore faible.

L'ONUCI prend bonne note des initiatives de la Commission électorale indépendante pour le ré-enrôlement des personnes dont les données ont été illisibles dans le système.

Par ailleurs, la Mission onusienne encourage toutes les structures concernées à former et à informer les citoyens afin qu'ils utilisent toutes les possibilités offertes dans le cadre du contentieux.

Voilà très rapidement ce que j'avais pour vous. S'il y a des questions, je suis prêt à les prendre

**Paulin Zobo (Fraternité Matin)** : *Je ne sais pas très bien.... Vous avez parlé de 350 000 requêtes déposées, cela fait 34% si j'ai bien entendu. Certes, le niveau est encourageant mais par rapport au million de personnes dont les dossiers devaient être traités, cela veut dire qu'il reste encore plus de 50%. Alors qu'est ce que vous préconisez pour ces cas puisque le délai légal arrive à expiration ce 26 décembre.*

**HT :** Ce que nous préconisons, tout comme l'ont fait les différentes structures, c'est d'appeler les populations à aller nombreuses aux centres de contentieux pour pouvoir rapidement accomplir les formalités d'usage pour qu'elles puissent entrer en possession des papiers après la confection de la liste définitive. Mais c'est maintenant qu'il faut régler le contentieux, voir s'il y a des pièces qui manquent, s'il y a des documents à fournir, qu'elles les fournissent à temps pour être incluses dans la liste définitive. Donc pour l'instant, c'est ce que nous préconisons mais en arrière-plan de votre question, vous avez cité le délai du 26 décembre qui a été fixé par la CEI, mais on est obligé de se rendre compte qu'il y a du travail à fournir. Maintenant, l'arrêt de l'opération ne revient pas à l'ONUCI, mais plutôt aux autorités ivoiriennes concernées. Nous faisons confiance en la sagesse de la CEI.

**Paulin Zobo (Fraternité Matin) :** *On sait qu'il y a eu pendant plus d'une semaine, des mouvements de grèves au niveau des greffiers et qui ont certainement perturbé le déroulement normal du processus. Alors, puisque l'ONUCI participe aux travaux dans le cadre du centre de coordination des opérations électorales, est-ce qu'il est convenu que le processus sera prorogé au delà de 2010 ?*

**HT :** Je pense qu'après les élections, il est prévu que l'octroi de cartes d'identité et l'enrôlement puissent se poursuivre, mais dans des conditions normales. Pas maintenant comme il avait été prévu dans le cadre de cette échéance de 2010. Mais il sera question d'une opération normale qui ne va plus obéir à un processus électoral donné. Parce que vous savez qu'on fait en même temps le recensement électoral et l'identification des populations. C'est exceptionnel. Et il est prévu qu'après les élections, cela se fasse de manière ordinaire, de manière normale, qu'on puisse fournir les cartes d'identité dans un cadre normal et non dans un cadre exceptionnel comme c'est le cas actuellement où l'exercice d'octroi de cartes d'identité est couplé avec celui d'enrôlement.

Merci beaucoup. Apparemment il n'y a plus de questions. Puisque je vous ai dit que c'était le dernier point de presse, je vous souhaite joyeux Noël et une très bonne année 2010, particulièrement dans la collaboration que l'ONUCI a trouvée auprès de la presse ivoirienne, pour que nous travaillions ensemble au bénéfice des populations et pour la réussite du processus de paix. Merci beaucoup, bonne année 2010, à vous à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers.

\*\*\*\*\*

***Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:***

Hamadoun Touré, Porte-parole,  
Tél. : +225-20233305; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-20235107  
Email: [hamadoun@un.org](mailto:hamadoun@un.org).

<http://www.onuci.org>